

Vol données informatiques

Par Valerie18, le 15/02/2015 à 19:45

BONJOUR marque de politesse

Nous avons été dans l'obligation de licencier un salarié pour fautes Il nous a remis l'ordinateur et l'iPhone de fonction vides

Que puis je faire ? Comment porter plainte quel motifs? Une entreprise est en train de lire les infos qui ont été détruites et elle va me copier

Nous avons déjà vu 3 cv différents ...

Merci de vos conseils

Par moisse, le 16/02/2015 à 08:14

Bonjour,

[citation]Que puis je faire [/citation]

Réinstaller les fonctions en question.

Pour un ordinateur, il faut avoir des privilèges sur la machine pour supprimer des programmes. La prochaine fois vous ferez en sorte de priver le salarié de ces privilèges.

Vous ferez en sorte comme tout entrepreneur sérieux de sauvegarder régulièrement les données.

[citation]Comment porter plainte quel motifs[/citation]

SI vous ne savez pas pour quel motif, c'est que celui-ci est inexistant. Inutile de porter plainte, au demeurant en l'absence de qualification pénale, c'est devant une juridiction civile, le conseil des prudhommes, qu'il faut porter votre controverse, en le saisissant.

[citation]Nous avons déjà vu 3 cv différents ...[/citation]

Avec un peu de malchance, ces CV sont sauvegardés dans un dossier personnel, et une

épée de Damoclès est suspendue au dessus de votre tête (voir arrêt NIKON)	